

CHAPITRE III

LE TEMPLE PRIMITIF (ALLAT I)

III.1 LE PREMIER TEMPLE

Les vestiges conservés au fond de la cella d'Allat, déroutants de prime abord, permettent cependant une restitution assez précise, du moins au niveau du sol, d'un bâtiment plus ancien qui se dressait à cet endroit [Fig. 11]. Certains éléments qui ont subsisté jusqu'à la destruction du temple à la fin du IV^e siècle ne s'accordent pas, en effet, avec les caractéristiques attendues d'un temple d'apparence

classique, tel que l'était sans conteste la cella de Taîmarşû érigée au II^e siècle. Il suffit, pour s'en rendre compte, de comparer cet édifice au temple de Baalshamîn, à peu près contemporain et très ressemblant en dépit de ses proportions divergentes (voir p. 153 et Fig. 134).

Il s'agit dans les deux cas d'un prostyle tétrastyle corinthien avec une colonne en retour, planté sur un podium bas, les parois articulées par des pilastres. Le sol du temple de Baalshamîn est, comme de règle, de plain-pied avec les bases des colonnes et des pilastres, tant dans le pronaos que dans la cella propre. En revanche, le temple d'Allat présente le pronaos en contrebas par rapport aux colonnes et la cella est enfoncée encore plus bas en son milieu. Le fond du temple de Baalshamîn abritait un adyton, construit sur le dallage et entre les murs déjà en place; conçu sur mesure pour l'intérieur de la cella, cet adyton incorporait néanmoins des sculptures plus anciennes, soigneusement adaptées à l'ensemble nouveau (Gawlikowski et Pietrzykowski 1980). L'intérieur du temple d'Allat, quant à lui, recèle les restes d'un adyton plus ancien, bien distincts du temple lui-même. Cet adyton était fondé plus bas que la cella plus récente, ce qui explique le niveau aberrant du sol.

La conservation de ces vestiges et du niveau primitif en contrebas prouve assez que l'adyton, à l'origine une chapelle indépendante, fut préservé tel quel dans le cadre du temple du II^e siècle. Il eût été absurde de démonter ses murs tout en gardant le sol et les fondations affleurant en surface. Les traces d'une porte à deux battants, qui ne trouve pas de justification dans l'état antonin du temple, ainsi que la présence d'un autel à l'intérieur de la cella confirment cette conclusion inévitable.

Par ailleurs, des témoignages épigraphiques démontrent l'existence du sanctuaire bien avant le II^e siècle et fournissent même le nom du lieu de culte primitif, appelé "ancien *hamana*" selon le libellé de l'inscription de fondation de la cella

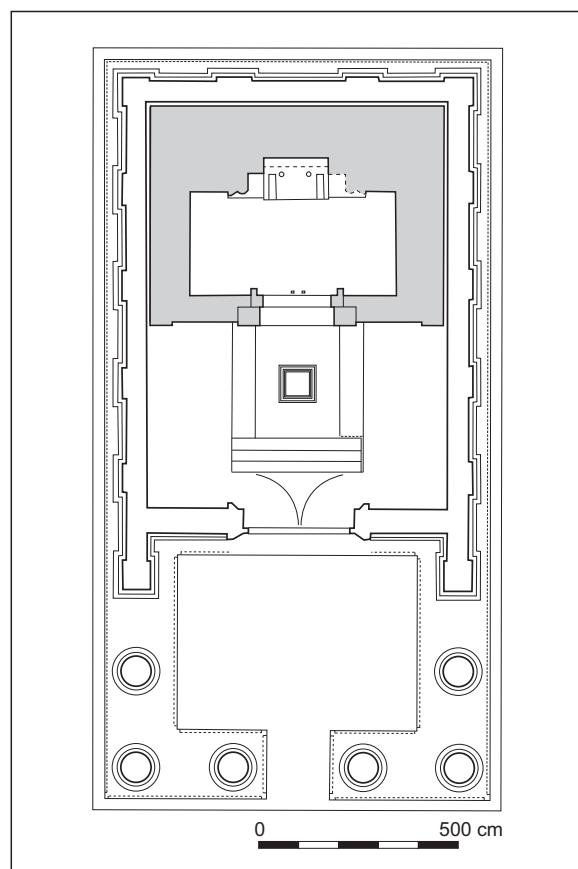


Fig. 11. Situation de l'ancien *hamana* dans la cella du II^e siècle

[*Inscription 2, Fig. 206*.¹] Il est donc clair que l'adyton est identique à cet édifice archaïque datable du I^{er} siècle avant J.-C. Il s'agit ainsi du plus ancien temple de Palmyre dont les restes architectoniques en place nous soient parvenus. Comme il avait été intégralement conservé à l'intérieur de la cella, l'apparence classique de celle-ci n'était qu'un déguisement au sens littéral du terme [Fig. 11-12].

Saccagé en 272 ou 273, en même temps que tout le sanctuaire, le *hamana* n'a pas été reconstruit, mais ce qui en restait fut intégré à l'aménagement intérieur du temple restauré. Le sol est resté toujours au même niveau hérité des origines. Appauvri et sensiblement altéré, le sanctuaire tétrachique survécut dans cet état jusqu'à l'époque de Théodore.

Les fondations du *hamana* sont enveloppées par celles du temple de Taimarşû de façon qui démontre clairement leur antériorité. Outre la position des pierres, c'est aussi leur qualité qui indique déjà l'écart dans le temps. En effet, les différentes parties du temple utilisent non moins de quatre espèces de pierre de taille:

1. Calcaire blanc tendre (carrière du Jebel et-Tar, falaise qui apparaît au nord du château arabe). Très facile à travailler, cette pierre, qui est presque de la craie, se prête bien pour la pose des fondations et fut communément employée en cette qualité, encore au III^e siècle. Foundations de la cella.
2. Calcaire jaune tendre (carrière du Jabal al-Asafir, montagne qui se dessine à l'horizon



Fig. 12. Le fond du temple avec les vestiges du temple primitif, 1975

¹ Sur ce terme, voir Drijvers 1988; appliqué à des formes d'architecture: Freyberger 1996: 143-161.

au nord des ruines). Également facile à travailler, se prête à la sculpture et à la taille des blocs de construction. Beaucoup employé à l'époque archaïque, il a servi à la construction des parements intérieurs et extérieurs du *hamana* et de son décor architectural.

3. Calcaire dolomitique dur bleuâtre, dit localement «pierre bleue» (carrière du Jabal al-Husayniyet, colline qui domine le sanctuaire). Très dure, cette pierre n'admet pas la taille précise. Fondations de la façade et blocage des murs du *hamana*.
4. Calcaire blanc dur (carrière al-Maqaleh au nord de Palmyre) (voir Schmidt-Colinet 1990; 1995). Pierre d'excellente qualité, matériau de la plupart des sculptures et des monuments de Palmyre à partir du Ier siècle après J.-C. L'appareil de la cella, mais aussi certains éléments du *hamana* particulièrement importants, comme le seuil, le dallage et le socle du fond.

Ainsi, le temple du II^e siècle est construit en calcaire dur sur les fondations en calcaire blanc tendre, comme l'ensemble des édifices palmyréniennes de cette époque. En revanche, le temple primitif était en «pierre bleue», avec revêtement en calcaire jaune tendre, mais le sol y fut dallé de calcaire dur pour éviter l'usure excessive.

III.2 LES FONDATIONS

Les murs de la cella formaient un rectangle régulier et homogène qui renferma, dans sa partie ouest, l'ancienne chapelle; le dallage devant, initialement extérieur, en occupe le milieu sans être contigu aux murs latéraux. Les fondations, destinées à supporter l'édifice beaucoup plus imposant que la chapelle qui n'avait aucune fondation sous le niveau du sol, descendent nécessairement plus bas; et comme la cella entourait de très près le monument préexistant, l'architecte s'est vu obligé de creuser une tranchée autour du *hamana*, pour

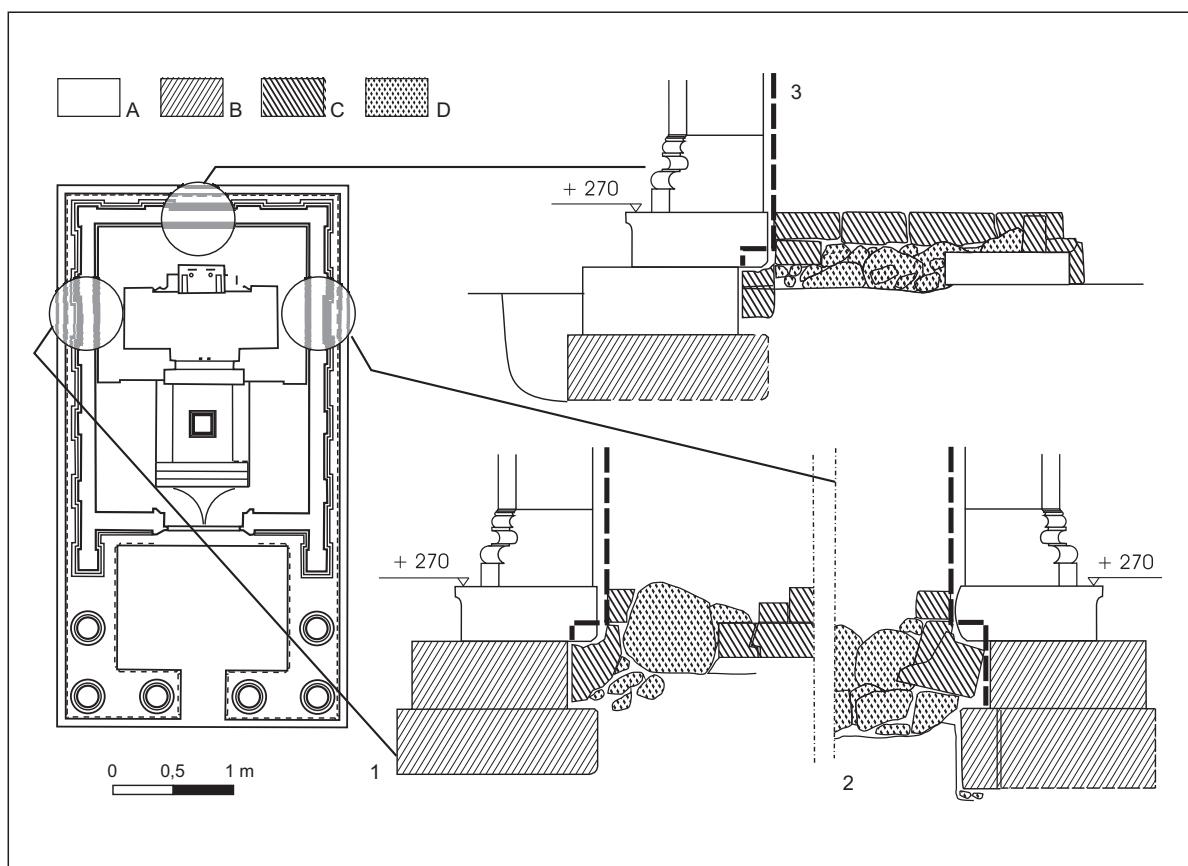


Fig. 13. Coupes par les fondations du naos: 1 – mur sud, 2 – mur nord, 3 – mur ouest; A – parois du temple ALLAT III, B – fondations du temple, C – parties apparentes du *hamana*, D – blocage des murs du *hamana*

mettre en place les assises du nouveau bâtiment [Fig. 13]. L'arrière et les côtés de la chapelle étaient ainsi entièrement cachés; ce qui en reste ne peut être étudié que de l'intérieur, car le soubassement de la cella est toujours en place.

Les fondations du II^e siècle se composent de deux assises: la semelle en calcaire blanc tendre, haute de 55 cm, et l'assise de réglage en calcaire dur pour les parements et blanc tendre à l'intérieur, haute de 47 à 50 cm. Là-dessus repose l'assise parpaing du podium, en calcaire dur, haute de 40 cm. Elle présente du côté intérieur une surface brute et bombée, avec de larges interstices entre les blocs, ce qui contraste avec le poli des murs, pour une part conservés, qu'elle supportait. La saillie de cette assise par rapport au nu des murs va jusqu'à 12 cm dans la partie avant de l'édifice, alors qu'elle est ravalée à 5 cm environ partout où le podium était au contact des murs de la chapelle.

Sur les côtés du *hamana*, l'assise de réglage est en retrait de 20 cm environ par rapport au podium [Fig. 14]. Le parement intérieur y fait défaut et le noyau en calcaire tendre effleure la première assise de la construction ancienne, qui formait un degré recouvert ensuite par les parpaings du podium. La semelle de la fondation est posée à même le sol vierge sous le niveau du *hamana*; elle est non seulement construite dans une tranchée qui exposait dangereusement la stabilité du monument ancien, mais rentre même 10 à 25 cm sous le soubassement de celui-ci. Cette particularité a pu être observée à l'angle antérieur nord du *hamana* et au milieu de son côté sud; la tranchée de fondation de la cella s'y réduit à 5 cm à peine, alors qu'elle va jusqu'à 20 cm devant la chapelle, où la pose ne présentait pas de problème.



Fig. 14. La fondation du mur sud du temple sous le degré entaillé du *hamana*

Cette façon de construire, répondant au souci de faire adhérer le plus solidement possible un édifice à l'autre, exigeait une extrême précaution et imposait sans doute de creuser la tranchée par petits bouts correspondant chaque fois à la longueur du bloc à poser pour épauler la fondation ancienne exposée en porte-à-faux. Une fois en place, la semelle supportait par son rebord le degré du *hamana*. Elle a reçu les blocs de réglage venus s'appuyer contre la face de ce degré.

Cependant, la hauteur du degré dépassait celle du réglage. Par conséquent, la pose du podium exigea le ravalement du degré sur les côtés jusqu'au niveau d'attente de réglage, c'est-à-dire de 15 cm environ [Fig. 15]. Naturellement, la partie du degré qui portait le mur de la chapelle échappa à cette opération et nous indique la position exacte des parois ainsi que la hauteur primitive du degré d'appui (60 cm). La première assise du mur de la chapelle, conservée près de l'angle nord-ouest, est en retrait de 25 cm sur le rebord extérieur du degré et laisse un interstice de quelque 6 cm entre le nu du mur et la surface intérieure de l'assise du podium. Du côté sud, où nous n'avons trouvé que deux pierres de revêtement sur l'entaille du degré, l'interstice entre les deux murs allait jusqu'à 10 cm.



Fig. 15. L'entaille du degré sous la paroi sud du temple

La trame des fondations englobe ainsi une assise appartenant à l'état primitif, qui formait un degré sur les côtés du premier temple. Pieusement conservée par l'architecte du II^e siècle, elle l'a été au prix d'une complication considérable: il fallait faire entrer les fondations sous le degré, puis retailler celui-ci afin de donner au temple nouveau une assiette horizontale à même de supporter ses murs, contigus à ceux de la chapelle primitive. Tant de soins n'ont pas été pris sans raison: la condition première à satisfaire était de préserver dans son intégralité le bâtiment ancien, tout en l'enchaînant dans la cella. Le *hamana* était emboîté dans celle-ci, comme le sont les deux thalamos du temple de Bel, pourtant construits avec le temple, mais de toute évidence en imitation des chapelles archaïques dont ils ont pris la relève (Seyrig, Amy et Will 1975: 41–52; voir Pietrzkykowski 1997: 122–125). La solution conservatrice choisie par l'architecte de

la cella d'Allat traduit avec plus de netteté la même préoccupation qui consistait à marier l'architecture classique et traditionnelle, à préserver le culte dans son cadre ancestral, tout en lui assurant le prestige attaché aux formes gréco-romaines.

La première chapelle d'Allat était une construction assez rudimentaire. Ses murs sont dressés en blocs informes de «pierre bleue», posés à même le sol vierge au niveau de +210, c'est-à-dire en surface ou presque, comme l'indique le niveau extérieur derrière le temple [Fig. 16]. Arrangé en assises approximatives, avec des moellons et débris remplissant les vides, ce blocage était délimité latéralement par l'assise unique du degré et recouvert d'un parement en calcaire tendre dont les plaques reposaient de chant sur le rebord arrière du degré. Celui-ci fut posé, au nord et au sud, sans aucune fondation, au même niveau que le dallage devant la chapelle (+185). De front, cependant, le bâtiment



Fig. 16. Les vestiges du *hamana* dans l'angle nord-ouest du temple: leur première assise est au contact du mur du temple. Vue vers le nord. À gauche, la cloison tardive

était pourvu de fondations qui consistent en une seule assise de «pierre bleue», haute de 35 cm environ et installée apparemment dans une tranchée de cette même profondeur. Les blocs présentent le lit d'attente irrégulier, large de 80 cm de part et d'autre d'une longue dalle en calcaire dur qui affleure au niveau de +203. Aux angles, des blocs en calcaire jaune tendre amorcent le degré latéral, légèrement en retrait par rapport à la fondation de la façade. Les deux pierres d'angle gardent de face le même plan vertical, bien que celle de droite a basculé vers l'extérieur lors du démontage tardif de la chapelle.

L'état des lieux a permis de pratiquer un sondage à l'angle nord-est du *hamana*, ceci pour étudier les fondations sans toucher à leur appareil. Nous avons constaté que la fondation de la façade remplissait une tranchée évasée à son extrémité nord; la pierre angulaire était posée dessus et s'appuyait en même temps sur le bord de la tranchée. La pose des fondations du temple ALLAT III nécessita en revanche une tranchée plus profonde et rentrant sous le degré latéral, de façon que la semelle touche à la fondation de façade par-dessous la pierre d'angle, celle-ci recouverte ensuite par l'assise du podium.

Cette pierre d'angle ainsi que les trois blocs qui lui font suite sur le côté nord du monument primitif ont été retaillés de l'intérieur dans leur partie non protégée par le podium, ceci dans la phase ALLAT IV, lors du démontage de la chapelle; par conséquent, le lit d'attente de la paroi d'origine n'y est plus conservé [Fig. 18]. Plus loin cependant, sur une longueur de 2,70 m à partir de l'angle nord-ouest, le lit d'attente subsiste parallèlement au podium et supporte la première assise du mur de la chapelle, qui est posée dessus, au niveau de +245; cette assise consiste en plusieurs carreaux, larges et hauts de 25 cm environ [Fig. 17]. Le lit d'attente est maintenu au niveau de celui du podium, soit à +270. La surface postérieure de l'assise, non dégrossie, s'appuie contre le blocage en «pierres bleues» qui a assuré à cet endroit la conservation de l'assise. On voit donc que la paroi de la chapelle n'était effectivement qu'un revêtement. D'autres blocs provenant manifestement des parois ont été retrouvés remployés dans un caniveau derrière le temple [Fig. 155]; ils sont larges et hauts de 30 cm environ, longs de 70 cm en moyenne.

Le degré du côté sud conserve son lit d'attente primitif sur 2,20 m à partir de l'angle sud-ouest. Il n'en est resté que deux blocs du parement, posés sur le rebord du degré qui ne leur offrait que 15 cm d'appui en largeur; les deux assises sont retenues en place par la blocaille de l'intérieur. La partie avant

du degré, en revanche, a été ravalée très profondément du côté intérieur, comme c'est le cas aussi du côté nord; certaines pierres sont retaillées presque en aplomb du podium, d'autres ne conservent intact que leur lit de pose. Il est cependant clair que ce ravalement tardif, consécutif au démontage des murs, est distinct de la première retaile, limitée au lit d'attente et destinée à accommoder le podium du temple ALLAT III; la trace du rebord réservé dans un premier temps subsiste nettement sur certaines pierres, tant au nord qu'au sud.

A l'arrière du monument, l'assise correspondante est calée entre les pierres de taille du réglage et le blocage intérieur d'origine. Elle s'enfonce dans le sol vierge, sans que nous ayons pu en déterminer la profondeur. L'appareil de la paroi, conservé du côté des angles jusqu'au niveau de +270, celui du lit d'attente du podium, présente un plan vertical à 8 cm environ de distance de l'aplomb du mur plus récent. Il en résulte que le degré arrière était simplement appuyé contre la paroi et ne supportait plus le revêtement des murs, comme c'était le cas sur les côtés courts du monument. La hauteur primitive du degré arrière n'est pas donnée directement, ses blocs ayant été décapés sur toute la surface pour recevoir l'assise du podium; il semble plausible de restituer ce degré égal en hauteur au degré latéral de part et d'autre, soit affleurant à +245. La chapelle était donc pourvue sur trois côtés d'un degré latéral, entamé et recouvert par l'appareil du temple plus récent. Cependant, le sol antique s'inclinait d'ouest en est, de +225 environ à l'arrière de la chapelle primitive à +185 devant.

Les dimensions horizontales de la première chapelle sont faciles à déduire à partir des vestiges conservés [Fig. 19]. La largeur du bâtiment entre le nu des murs latéraux était de 7,32 m à 7,35 m, comme indiqué par les entailles du degré à droite et à gauche. Cependant, la *cella* ALLAT III mesure dans œuvre 7,48 m au-dessus du podium à l'arrière; la différence correspond aux interstices latéraux entre les murs anciens et nouveaux (en moyenne 6 cm au nord et 10 cm au sud). Au niveau du podium, ce vide était bien entendu réduit par la saillie de cette assise. Quant au degré, mesurable entre les faces incorporées dans l'assise de réglage, il dépassait de 25–27 cm de chaque côté.

La disparition du mur de façade rend la mesure en profondeur plus approximative. Depuis le mur de fond, à 8 cm de la paroi plus récente, on compte 5,40 m environ jusqu'à l'extrémité du degré latéral conservé au nord, mais 5,50 m sur l'axe, c'est-à-dire au rebord de la marche d'accès. Cette dernière mesure représente les trois quarts de la



Fig. 17. Les vestiges du *hamana* dans l'angle sud-ouest du temple. Vue vers le sud. La dalle de la statue partiellement bloquée par une dalle de bout de la cloison tardive



Fig. 18. La fondation du mur nord du temple avec les blocs du degré incorporés et tardivement entaillés du côté intérieur

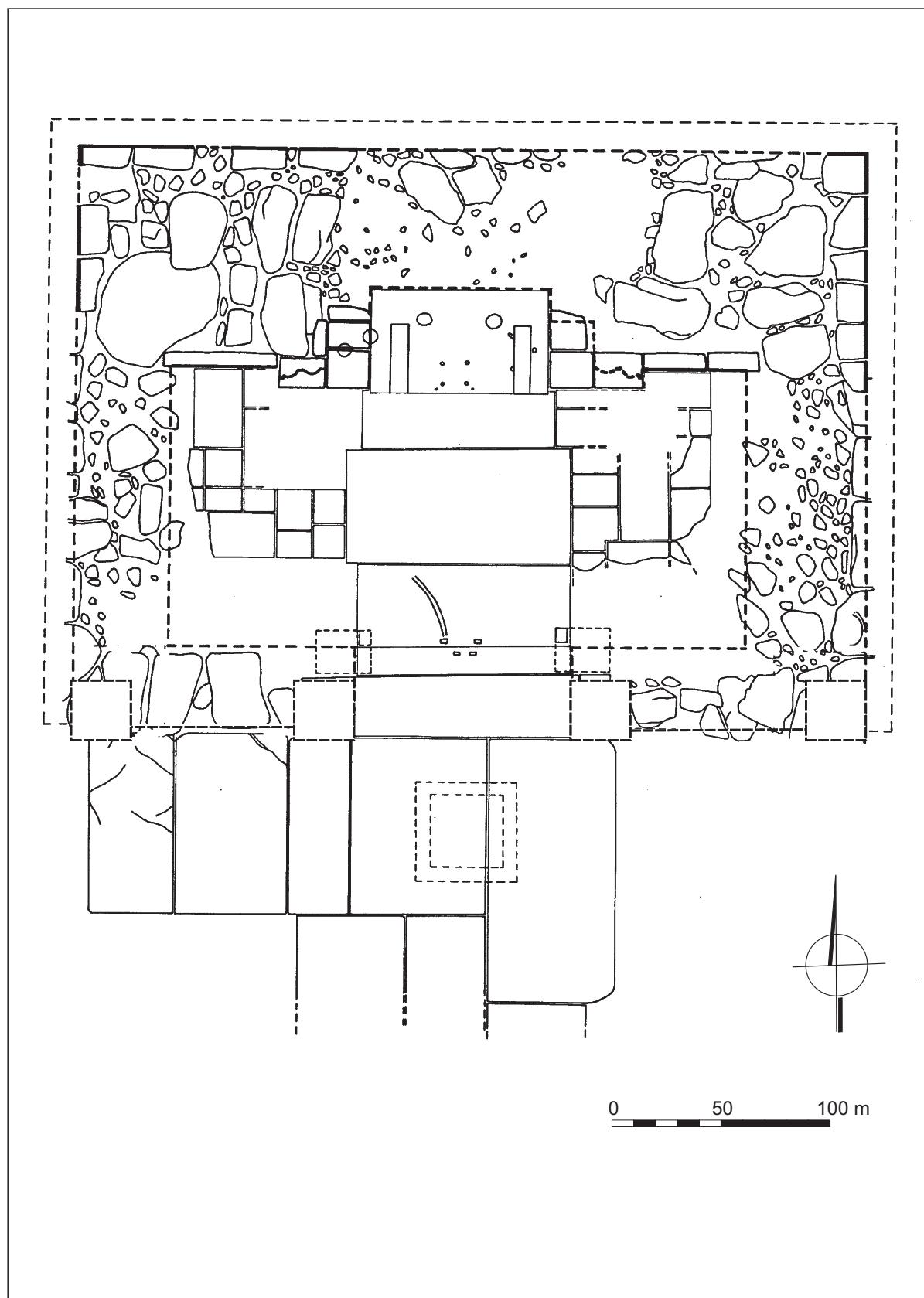


Fig. 19. Plan inventaire du hamana ALLAT I

largeur de l'édifice et doit correspondre de très près à la dimension cherchée. Comme on le verra plus loin, le plafond de la chambre du *hamana* intervenait à la hauteur de 5 m au moins, alors que le toit pouvait s'élever à 5,50 m au-dessus du sol, en admettant que la hauteur du monument égalait sa profondeur.

III.3 LA FAÇADE

Il semble que le degré entourant l'édifice sur ses trois côtés n'apparaissait pas de front. Autant le bloc d'angle nord-est, qui termine le degré latéral, est séparé de l'appareil plus récent en saillie [voir *Fig. 18*], qui constitue à l'avant l'assise de réglage, par un interstice de 27 cm de large qui aurait pu accommoder un degré de front, autant la même assise de réglage touche directement à l'angle sud-est

de l'ancienne chapelle, de façon qu'il n'y a plus de place pour un tel degré de ce côté [*Fig. 20*]. De surcroît, la façade était bien entendu interrompue par le dispositif de l'entrée, dont le raccord avec le degré hypothétique aurait été malaisé. Celui-ci aurait dû, en outre, reposer à même le sol devant la fondation de la façade, fondation qui ne dépasse que d'une dizaine de centimètres le plan des deux blocs d'angle. Il paraît ainsi que les blocs d'angle et la dalle qui donnait accès à la porte du monument marquent la ligne de la façade disparue.

La marche de la porte, en calcaire dur, présente le giron au niveau de +203, soit 17 cm au-dessus du dallage extérieur devant. Elle est composée d'une longue dalle légèrement trapézoïdale et d'une plaque supplémentaire ajustée à droite, à l'extrémité nord de la marche. Large ensemble de 2,88 m et profonde de 55 à 59 cm, la marche touche à droite



*Fig. 20. Le coin sud-ouest du temple. À gauche, le degré du *hamana* entaillé pour recevoir la paroi du temple. La cloison tardive est vue de front*

et à gauche la fondation de la façade [Fig. 21]. Elle est décalée de 10 cm vers le sud par rapport aux angles du bâtiment, mais elle reste symétrique par rapport à l'axe de la niche au fond de la chapelle. Tel est aussi le cas du chambranle de la porte, comme l'indiquent les traces que nous allons décrire ci-après.

De cette porte, il ne reste que la dalle du seuil, large de 2 m sur 1,07 m de profondeur et pourvue devant d'un rebord de 30 cm de largeur qui atteint le niveau de +214. A l'arrière, le seuil présente deux paires de trous de loquet ayant servi à bloquer les vantaux fermés, deux sur le rebord et deux à l'arrière; à gauche, un verrou métallique a creusé dans la dalle une trace circulaire correspondant au mouvement du vantail. Le plan de la porte était légèrement oblique, résultant de l'irrégularité des dalles qui revêtent le sol du *hamana*. En façade, cependant, cet écart est rattrapé par la marche d'accès, dont le front revient à angle droit par rapport à l'axe; cette dalle accuse en effet une différence de profondeur allant jusqu'à 4 cm d'un bout à l'autre.

Les travaux de la restauration tardive (ALLAT IV) ont fait disparaître les montants de la porte.

Cependant, la crapaudine nord ainsi qu'une partie de celle du sud subsistent toujours derrière le rebord du seuil; elles sont carrées, de 15 cm de côté, creusées à 1,70 m l'une de l'autre. Cette distance représente donc la largeur de la baie, ce qui est confirmé par le rayon du vantail, indiqué approximativement par la trace d'usure laissée sur le dallage (80 cm environ). Les montants de la porte étaient par conséquent dressés, à droite et à gauche, à l'endroit qui est actuellement occupé par les socles des colonnettes de l'état tardif. Compte tenu des feuillures qui devaient correspondre aux crapaudines, les faces latérales du chambranle empiétaient nécessairement sur les extrémités du seuil. Ces jambages étaient placés en retrait de 55 à 59 cm par rapport au mur de façade. La restitution de la porte en élévation ne peut être qu'arbitraire, étant entendu que les canons classiques ne sauraient s'appliquer à cet unique exemple de l'architecture sacrée de Palmyre à l'époque archaïque. Le lecteur voudra bien s'en souvenir à l'examen de nos essais graphiques [Fig. 22]. Nous y avons admis la hauteur de la baie égale à deux fois sa largeur, ce qui nous paraît le maximum admissible;



Fig. 21. Le fond du temple, avec le seuil primitif entre les deux bases de front et une marche par-devant